



Conseil de sécurité

Distr. générale
9 juillet 2018
Français
Original : anglais

Lettre datée du 6 juillet 2018, adressée au Président du Conseil de sécurité par la Représentante permanente des Émirats arabes unis auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de me référer à la lettre datée du 19 juin 2018 que j'ai adressée au Président du Conseil de sécurité ([S/2018/618](#)), transmettant une lettre de la Ministre d'État à la coopération internationale, Reem Al Hashimy. D'ordre de mon gouvernement, je vous fais tenir ci-joint une lettre de M^{me} Reem Al Hashimy, qui fait le point sur l'évolution récente de la situation humanitaire à Hodeïda (Yémen) (voir annexe).

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadrice,
Représentante permanente
(Signé) Lana Nusseibeh



**Annexe à la lettre datée du 6 juillet 2018 adressée au Président
du Conseil de sécurité par la Représentante permanente
des Émirats arabes unis auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

Le 6 juillet 2018

Comme suite à ma lettre datée du 19 juin 2018 (S/2018/618), je vous écris, au nom de mon gouvernement, pour rendre compte de l'évolution récente de la situation humanitaire au Yémen, en particulier à Hodeïda, et faire le point sur le plan d'urgence humanitaire de la coalition arabe constituée pour rétablir la légitimité au Yémen, auquel je faisais référence dans la lettre.

Je tiens en premier lieu à réaffirmer l'attachement de la coalition au droit international humanitaire et sa détermination à apporter une aide humanitaire aux habitants du Yémen, où qu'ils se trouvent sur le territoire et quelles que soient leurs allégeances.

La coalition est tout à fait consciente de l'ampleur et la gravité de la crise humanitaire que connaît le Yémen. Hodeïda et son port formant un élément essentiel de l'infrastructure humanitaire du pays, il faut envisager la situation de la ville dans le contexte du pays entier. Les problèmes de développement du Yémen se sont rapidement aggravés lorsque, il y a près de quatre ans, les milices houthistes ont commencé à mener des attaques et à s'emparer de vastes territoires du pays. Les administrations publiques tombées sous leur coupe ont été incapables de fournir les services de base, alors même que les membres des milices accumulaient des milliards de dollars en vendant du carburant au marché noir, en prélevant des taxes illégales et en faisant main basse sur des secteurs clefs de l'économie au détriment du secteur privé et des civils yéménites, dont beaucoup ont fermé leur entreprise et quitté le pays.

L'Organisation des Nations Unies et plusieurs partenaires ont œuvré sans relâche à l'établissement d'un plan de paix et de transition politique qui soit viable, ouvert aux houthistes et conforme à la résolution 2216 (2015) du Conseil de sécurité. Toutefois, peu de progrès ont été enregistrés à ce jour, les houthistes ayant l'habitude de dénoncer les clauses qu'ils ont acceptées dans un premier temps. Les houthistes continuent par ailleurs de tirer des missiles balistiques vers le Royaume d'Arabie saoudite (plus de 150 à ce jour), menaçant la vie de civils et réduisant les chances de parvenir à un règlement pacifique du conflit. Le très grand nombre de mines terrestres et d'engins explosifs improvisés qu'ils laissent derrière eux continueront de faire des victimes pendant des décennies – le Yémen renfermant désormais dans son sol, selon les experts, plus de mines que n'importe quel autre pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. Il est amplement démontré qu'ils continuent de recruter des enfants et de les envoyer au combat, ce qui aura des conséquences dévastatrices à court et à long terme. Ils refusent systématiquement de se dire tenus par le droit international humanitaire et le droit international, se prononçant au contraire publiquement, comme il y a encore deux semaines, pour une politique de la terre brûlée à Hodeïda. Selon plusieurs rapports de l'ONU, d'organisations non gouvernementales (ONG) et d'observateurs de la coalition sur place à Hodeïda, les dégâts infligés par les houthistes aux infrastructures et aux services publics ont déjà des répercussions et risquent d'aggraver la situation humanitaire. À cet égard, certains de leurs agissements constituent, semble-t-il, des violations du droit international humanitaire. Il est établi notamment que les houthistes ont placé des mines terrestres et des engins explosifs improvisés dans Hodeïda et ses environs, sans considération d'aucune sorte, et qu'ils positionnent des combattants, des armes lourdes et des tireurs d'élite dans des zones résidentielles et des écoles, à partir desquelles ils ouvrent le feu. Selon l'ONU, ils ont, en creusant des tranchées dans la ville, endommagé les

réseaux d'approvisionnement en eau et d'assainissement, ce qui aggrave le risque d'épidémie de choléra. Information préoccupante, des civils ont signalé que les houthistes les empêchaient de quitter les zones qu'ils contrôlent. La semaine dernière, des milices houthistes ont pillé un entrepôt du Programme alimentaire mondial (PAM) et détenu deux de ses employés. À l'évidence, toutes ces actions, perpétrées au mépris flagrant du droit international, mettent en péril la vie des civils. En préparant ses opérations pour libérer Hodeïda, la coalition a tenu compte de la complexité de la situation humanitaire et veillera à éviter les pertes civiles et à préserver les infrastructures humanitaires vitales, notamment le port de Hodeïda.

La coalition redit qu'elle continuera d'appuyer les efforts de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, Martin Griffiths, auquel d'ailleurs elle n'a pas hésité à donner du temps pour lui permettre de parvenir à une solution politique. Cela étant dit, compte tenu de leurs agissements récents à Hodeïda, la coalition craint que les houthistes ne cherchent à utiliser une détérioration de la situation humanitaire et de la sécurité des civils pour infléchir en leur faveur les négociations politiques, alors même qu'ils ne se sont engagés ni à préserver le port, ni à respecter le droit international humanitaire, ni à protéger les civils. C'est pourquoi il est indispensable que la communauté internationale condamne les exactions des houthistes sans ambiguïté et avec la plus grande fermeté. Sous la pression du Conseil de sécurité, les houthistes pourraient comprendre qu'ils n'obtiendront aucun avantage à utiliser la situation humanitaire dans les négociations.

Plan d'urgence humanitaire

La coalition a établi un plan d'urgence humanitaire multidimensionnel pour Hodeïda et l'ensemble du pays, qui est déjà en cours de mise en œuvre, en étroite coordination avec la Coordinatrice résidente des Nations Unies au Yémen, certains organismes des Nations Unies et des ONG internationales. Il prévoit divers scénarios, dont la destruction des infrastructures humanitaires par les houthistes et le déplacement de civils. Ce plan n'est pas la panacée : on ne peut pas améliorer la situation humanitaire au Yémen en quelques jours ou quelques semaines. Minutieusement élaboré, il vise toutefois à répondre aux besoins humanitaires du plus grand nombre possible de civils, réduire au minimum les risques sur la santé et la sécurité et atténuer la souffrance de la population yéménite.

Le plan, présenté déjà dans la lettre susmentionnée (S/2018/618), est organisé en sept grands volets :

1. Alimentation et nutrition

- Les Émirats arabes unis fourniront une aide alimentaire d'urgence à la population de Hodeïda et des gouvernorats voisins, en coordination avec la communauté internationale, notamment des ONG internationales et des organismes des Nations Unies.
- Les organismes des Nations Unies continuent de stocker quelque 100 000 tonnes de nourriture dans Hodeïda et ses environs. Selon le PAM, cette quantité peut nourrir plus de 6 millions de personnes pendant un mois. En outre, 54 000 kits alimentaires d'urgence, pouvant nourrir chacun une famille de sept personnes pendant une semaine, ont également été stockés. Le PAM déploie de nombreux moyens pour distribuer de la nourriture aux habitants de la ville.
- Grâce à la détermination de la coalition, les ports de Hodeïda et de Salif restent ouverts, alors même que de nombreuses cargaisons doivent encore être déchargées. Au 3 juillet 2018, cinq navires étaient en cours de déchargement à

Hodeïda, six navires étaient en attente de déchargement et un navire déchargeait à Salif.

- Les Émirats arabes unis se sont engagés à affréter 10 navires pour livrer 35 000 tonnes supplémentaires de nourriture et de marchandises ; une centaine de camions (47 transportant de la nourriture et 53 des marchandises) effectuent déjà des livraisons entre Khokha et Mokha. À ce jour, le Croissant-Rouge des Émirats arabes unis a déjà fourni 9 900 colis alimentaires à plus de 69 300 personnes dans 11 régions (Khokha, Ouaara, Moshaj, Ouadi Arfan, Maraqaen, Tahtiya, Matina, Qouirq, Bouqaa, Saqef et Theiker).
- En outre, 14 000 colis alimentaires sont prépositionnés pour être livrés par voie aérienne lorsque les installations auront été déminées et sécurisées. Chaque colis peut subvenir aux besoins d'une famille de sept personnes pendant un mois.
- Il est également prévu de construire des entrepôts de nourriture dans d'autres endroits, de sécuriser les routes, notamment par des opérations de déminage, et de les renforcer pour que des véhicules lourds puissent y circuler. D'autres camions seront également mobilisés aux fins de la distribution.
- Parallèlement aux opérations humanitaires, l'accent est mis sur le relèvement rapide pour garantir l'approvisionnement alimentaire et les moyens de subsistance. Par exemple, l'embarcadère des pêcheurs à Khokha est en cours de réparation et de réouverture.

2. Santé

- Hodeïda compte 3 grands hôpitaux et 19 centres de santé, auxquels il est prévu de livrer de nouvelles fournitures médicales, dont des kits trauma, et où seront organisées des activités de formation et de renforcement des capacités. La coalition travaille en coordination avec l'ONU pour aider certains centres de santé qui, en raison du départ de leur personnel, réduisent leurs services.
- Deux équipes chirurgicales ont été prépositionnées pour intervenir en cas d'urgence.
- Un système d'aiguillage pour les urgences a été mis en place pour les hôpitaux civils d'Aden.
- Consciente qu'un programme complet de vaccination contre le choléra est en cours d'élaboration, la coalition apporte son plein appui aux efforts visant à éviter toute réapparition de la maladie.
- Il est également prévu d'assurer un ravitaillement en fournitures médicales par pont aérien et de fournir du combustible en quantité suffisante aux installations médicales, afin notamment d'éviter les ruptures de la chaîne du froid.

3. Abris

- La coalition, l'ONU et les ONG partenaires ont prépositionné un grand nombre d'abris d'urgence prêts à monter et d'autres articles non alimentaires, pour venir en aide à quelque 50 000 personnes. Au cours des deux premières semaines, l'ONU a recensé environ 35 000 déplacés, si bien que d'autres articles ont été livrés pour faire face à tout nouvel afflux de déplacés.
- Compte tenu de l'augmentation des chiffres fournis cette semaine par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, nous concentrons nos efforts sur les importations de produits d'abris d'urgence. Nous collaborons étroitement avec le Bureau, sur la base des chiffres dont il dispose, pour répondre aux besoins.

- La coalition continue, en collaboration étroite avec l'ONU, de recenser les sites pouvant accueillir les déplacés et assurer leur libre circulation, notamment leur enregistrement.

4. Accès à l'eau et à l'assainissement

- D'après l'ONU, les systèmes d'approvisionnement en eau endommagés par les houthistes ont été réparés, mais l'Organisation et la coalition n'en continuent pas moins de surveiller étroitement les risques liés au choléra. Les Émirats arabes unis fourniront une aide d'urgence supplémentaire aux habitants de Hodeïda et des gouvernorats voisins pour leur permettre d'avoir accès à l'eau et à l'assainissement, en coordination avec l'ONU et les ONG.
- Pour rétablir l'accès à l'eau que les milices houthistes ont coupé, la coalition prévoit de moderniser les systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement, dont l'approvisionnement en carburant, et de mettre en place un système de transport d'eau par camion. Des pastilles de chlore, des latrines et des postes de lavage sont prévus tant pour les sites temporaires que pour les bâtiments publics.

5. Combustibles

- La région de Hodeïda a notamment besoin de mazout (fioul lourd) et de diesel. Ces combustibles servent essentiellement au pompage et au traitement de l'eau pour l'assainissement, les hôpitaux et les meuneries, qui requièrent au moins 45 millions de litres de mazout et 1,9 million de litres de diesel par mois. L'ONU et les ONG partenaires ont ainsi prépositionné des ressources en combustibles à de nombreux sites clefs.
- Si les réserves et les quantités à bord des navires accostés au port de Hodeïda devraient couvrir les usages essentiels, le combustible reste un élément indispensable de l'infrastructure humanitaire, si bien que la coalition s'engage à assurer l'approvisionnement régulier en combustibles de la ville, en particulier pour couvrir les besoins des hôpitaux et du pompage sanitaire. Des ressources en combustibles et des citernes mobiles supplémentaires seront acheminées par la mer et la route depuis l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis.

6. Remise en état du port et recours à d'autres installations

- Compte tenu de l'importance du port de Hodeïda, la coalition a prépositionné des équipes de construction et de logistique ainsi que du matériel, dont des appareils de levage, des remorqueurs et des camions-citernes, en vue de réparer les dommages causés par les houthistes et d'accroître la capacité du port.
- Si les dommages causés par les houthistes rendaient nécessaire l'acheminement de l'aide par d'autres ports, il est prévu d'utiliser les installations d'Aden, de Moukalla et de Mokha au Yémen et de Jazan en Arabie saoudite. À titre indicatif, les importations alimentaires ont augmenté de 82 % après la libération du port d'Aden par la coalition. À partir de ces ports, les provisions seraient acheminées principalement par voie routière, le reste, par voie aérienne.
- L'aéroport de Hodeïda, une fois sécurisé, pourra également servir à l'acheminement de l'aide.
- Des activités de déminage sont en cours à l'aéroport et devraient bientôt commencer au port.

7. Désescalade du conflit

- La coalition continue d’assurer la sécurité des civils et des travailleurs humanitaires en s’efforçant de réduire les tensions. La liste des sites à ne pas attaquer, tenue par la Cellule des évacuations et des opérations humanitaires, est régulièrement mise à jour par l’ONU et les autres acteurs ; en particulier, des sites d’approvisionnement en eau y ont été récemment ajoutés.
- La coalition a toujours à cœur de travailler avec l’ONU pour enquêter sur d’éventuels dommages imputés aux activités de la coalition, tels que les dommages causés au pare-brise d’un véhicule inoccupé du PAM signalés le 17 juin 2018.

Les Émirats arabes unis réaffirment que l’ONU et les organismes humanitaires ont un rôle essentiel à jouer dans l’action menée pour assurer le bien-être des habitants de Hodeïda et qu’ils sont déterminés à continuer de collaborer étroitement avec les organismes humanitaires. Pour sa part, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires a indiqué que des progrès avaient été accomplis dans la mise en œuvre du plan d’aide humanitaire au Yémen, auquel les Émirats arabes unis et l’Arabie saoudite ont versé, en mars 2018, 930 millions de dollars à titre de contributions non préaffectées et non réservées à des fins particulières.

Nous mettons en place un centre d’opérations civilo-militaires dans la région de Hodeïda, qui sera doté en effectifs dans un délai d’une semaine pour faciliter la coordination humanitaire avec les organismes compétents sur le terrain. Nous saisissons cette occasion pour exprimer à nouveau toute notre gratitude au Bureau de la coordination des affaires humanitaires pour son excellente coordination des travaux et avec lequel nous maintenons un dialogue permanent.

Les Émirats arabes unis continuent de partager le profond attachement des membres du Conseil de sécurité au bien-être des habitants de Hodeïda et des personnes tributaires de son port.

La Ministre d’État à la coopération internationale
(Signé) Reem Al Hashimy
